

République Démocratique du Congo
Ministère Des Affaires Etrangères



**Discours de Son Excellence Monsieur
Alexis THAMBWE MWAMBA, Ministre
des Affaires Etrangères devant le Corps
Diplomatique accrédité en République
Démocratique du Congo**

Kinshasa, 22 janvier 2009

- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions Diplomatiques,**
- **Messieurs les Représentants des Agences du Système des Nations Unies,**
- **Messieurs les Membres du Bureau de deux chambres,**
- **Honorables Députés et Sénateurs,**
- **Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement et chers collègues,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs.**

Vous me permettez, avant toute chose, de m'acquitter de l'agréable devoir de vous présenter à tous, du fond du cœur, des vœux de bonne santé, de paix et de bonheur à l'occasion de la nouvelle année 2009. Avec espoir que cette année soit meilleure que 2008 pour chacun d'entre vous.

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur **Joseph KABILA KABANGE**, prenant en compte l'importance de votre mission chez nous, m'a autorisé d'organiser ce dîner qui inaugure un cycle de rencontres diplomatiques, et ce au rythme d'au moins une fois l'an, pour échanger sur les questions majeures intéressant notre pays.

Mon propos de ce soir, va porter essentiellement sur les questions ci-après:

- la guerre à l'Est de la République Démocratique du Congo ;
- Les rapports supposés entre notre pays et les éléments FDLR ;
- Le cas CNDP ;
- Les exactions des rebelles ougandais de la LRA ;
- Les minorités ethniques ;
- La normalisation diplomatique avec les pays voisins ;
- La relance de la CEPGL ;
- Notre place dans la sous-région, en Afrique et dans le monde ;
- Nos rapports avec les Institutions de Bretton Woods ;
- Les contrats chinois ;
- Les rapports entre les missions diplomatiques et les Institutions de la République ;
- Les congolais vivant à l'étranger, les passeports congolais, les visas et la réciprocité.

Pour chacune de ces questions, rassurez-vous, je développerai l'essentiel. Je n'entends nullement vous imposer un discours long et ennuyeux qui, du reste, serait contre productif.

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs

Commençons par la Guerre de l'Est.

Certaines personnes cyniques disent que nous méritons cette guerre. Elles soutiennent que notre faute est d'avoir hébergé les génocidaires du Rwanda alors que ces derniers ne devraient trouver, nulle part au monde, un seul espace qui puisse les abriter. C'est donc la présence des génocidaires rwandais sur notre territoire qui justifierait cette guerre.

Cette thèse, largement répandue dans le monde, est un pur mensonge. Ce n'est pas le Congo qui a invité les génocidaires rwandais. Ceux-ci ont été imposés à notre pays par la communauté internationale, qui par la suite, a fait preuve de lâcheté, en les abandonnant sur notre territoire, sans nous donner les moyens de les contrôler et de les mettre hors d'état de nuire.

Notre pays est une victime innocente du génocide du Rwanda.

La présence des génocidaires rwandais sur notre sol est un prétexte, la partie visible de l'iceberg, pour déstabiliser les provinces riches et éviter qu'elles ne soient correctement administrées par le pouvoir central de Kinshasa.

La guerre actuelle de l'Est ne trouve sa justification que dans le souci d'exploiter illégalement les richesses naturelles du Congo. Les Kivu seraient en paix absolue si ces deux provinces ne renfermaient pas les matières premières d'importance stratégique. Ceux qui veulent profiter de ces matières qu'ils ne peuvent s'approprier autrement, alimentent les guerres. Tout le monde le sait. La communauté internationale le sait. Les ambassades le savent. La MONUC le sait... Mais autour de cette vraie raison de la poursuite de la guerre, il faut, avec tristesse, admettre qu'il y a une complicité du silence, comme si tous se disaient qu'il faut laisser faire, qu'il faut ainsi démontrer l'incapacité de Kinshasa à gérer un ensemble aussi vaste, qu'il faut favoriser la désintégration de ce pays pour dessiner une nouvelle carte de cette partie de l'Afrique.

Certains estiment aujourd'hui que la solution à la surpopulation de pays voisins est de déverser en République Démocratique du Congo le surplus de leurs populations en ignorant ce qu'en pensent les populations congolaises concernées.

Nous disons que le peuple congolais fera échec à tous ceux qui veulent l'implosion de son pays ou qui veulent lui imposer des formules inacceptables. Nous demandons aux diplomates accrédités dans notre pays et qui connaissent les aspirations profondes de notre peuple de nous aider à faire passer clairement ce message aux autorités de leurs pays respectifs.

Les diverses déstabilisations qui nous sont injustement imposées ont pour conséquences :

- Qu'il se poursuit dans ce pays un désastre majeur sans qualificatif ;
- Que les provinces du Nord et Sud Kivu, connaissent le conflit le plus meurtrier depuis la seconde guerre mondiale avec environ 5 millions de morts et plus d'un million sept cent mille femmes, enfants, vieillards et hommes déplacés et errants et ce bien plus qu'au Darfour.
- Que les violences faites particulièrement aux femmes et aux enfants, se déroulent dans une parfaite indifférence des Puissances et cartels internationaux qui n'ignorent pourtant pas les vrais enjeux de ces perturbations imposées à la République Démocratique du Congo.

Excellences,

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs.

En s'adressant à la nation congolaise, le 31 décembre 2008, le Président de la République, Son Excellence Monsieur **Joseph KABILA KABANGE** a, une fois de plus, mis l'accent sur un des objectifs assignés au Gouvernement, à savoir, la consolidation de la paix et de la sécurité, dans l'Est du pays en particulier et dans toutes les provinces en général.

Malgré le fait que la fin de l'année 2008 a été marquée par une série des crises, notamment la crise financière qui a entraîné une montée des inquiétudes pour le panier de la ménagère ainsi que l'effondrement des cours des matières premières qui touche le monde en général et la RDC en particulier au regard de son énorme potentiel minier, la politique du Gouvernement est volontariste. Elle affiche une préoccupation majeure, celle de rétablir la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire national.

Excellences,

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs.

S'agissant de nos rapports supposés avec les FDLR

Nous tenons à affirmer ici, et je l'ai fait le 22 décembre dernier devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies, que la volonté du Gouvernement de la République est de dire qu'il est temps d'en finir avec le prétexte FDLR qui déstabilise notre pays. Les FDLR ne rentrent pas dans la catégorie de nos amis. Dans les régions où ces éléments sont installées, au Nord et au Sud-Kivu, ces hors-la-loi infligent à nos populations les plus grandes souffrances, à savoir les vols, les viols, les pillages, les

tueries.

Notre désir est de voir tous les membres de FDLR repartir chez eux au Rwanda, et de faire face soit à la Justice de leur pays, soit aux mécanismes d'intégration mis en place chez eux pour assurer leur retour.

Nous sommes malheureusement convaincus que tous souhaitent que les FDLR demeurent sur le territoire congolais, que jamais ils ne regagnent le Rwanda et qu'il appartient à la République Démocratique du Congo, de régler leur cas. Le cynisme autour de cette question FDLR est patent. C'est pourquoi, la République Démocratique du Congo doit régler cette question.

Le devoir premier de tout Gouvernement responsable est d'assurer la sécurité de ses populations. La présence continue des FDLR est, depuis des années, un fort facteur d'insécurité, dans les deux Kivu. C'est pour ces raisons qu'un plan opérationnel militaire a été étudié et mis en place pour mettre fin à ce problème.

Ainsi, lors de nos négociations bilatérales, Rwanda - RDC, il a été convenu que faute de convaincre les FDLR d'arrêter toutes activités militaires et de regagner leur pays, il serait indispensable de les y contraindre par la force. Le plan opérationnel tel qu'il avait été mis en place prévoit qu'à côté des Forces Armées Congolaises, des éléments de renseignements de l'Armée rwandaise suivraient les opérations menées contre les FDLR.

Pour des raisons qui relèvent du secret de la défense, nous ne pouvons communiquer maintenant les effectifs mobilisés dans cette opération aussi bien du côté de notre Armée que du côté de l'Armée rwandaise. Cependant, il est bon de signaler que les éléments engagés dans cette opération relèvent tous du commandement militaire des FARDC.

Le Gouvernement s'est, enfin, engagé d'aller de l'avant dans ce que tant la Communauté Internationale que la population du Nord et Sud Kivu ont toujours réclamé, à savoir mettre un terme aux exactions, aux viols et aux tueries des FDLR.

Par ailleurs, il n'est pas superflu de signaler qu'au cours de quasi toutes les séances de l'Assemblée Nationale et du Sénat, les représentants du peuple et plus particulièrement ceux de deux Kivu n'ont cessé de recommander au Gouvernement de trouver la solution définitive à cette situation.

Certes, le Gouvernement est conscient que l'opération présente des risques pour des populations congolaises vivant dans des contrées où se trouvent les FDLR. Cependant, tout est mis en œuvre pour éviter les victimes collatérales du règlement militaire de cette question. Et à ce jour, sur le terrain, les opérations se déroulent sans pertes humaines. En peu de jours, on note également des avancées inespérées. Ainsi, Kibumba, Kiwanja, Rutshuru, Katale, Rugari, Ishasha, Rumangabo sont désormais des localités complètement sous le contrôle de nos Forces Armées.

Nous demandons aux Ambassadeurs de bien vouloir informer correctement leurs Gouvernements respectifs du bien fondé de cette opération dont nous attendons un soutien de leur part.

Excellences,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs

Parlons du CNDP

L'évolution récente de la situation sur terrain, depuis le vendredi 16 janvier particulièrement, m'amène à ne pas m'étendre outre mesure sur le CNDP et Monsieur NKUNDA.

Le Gouvernement apprécie, à sa juste mesure, le fait que le CNDP, ait décidé d'arrêter la guerre et de rejoindre l'armée nationale.

Nous avons également enregistré la déclaration du Chef rebelle Laurent NKUNDA annonçant qu'il est solidaire de la position prise par les autres membres du CNDP et nous apprécions cette attitude.

Le Gouvernement tend la main aux autres bandes armées et leur dit qu'il est temps de faire la paix, qu'il est temps de mettre fin aux souffrances de nos populations.

Nous leur offrons, une fois de plus, de rejoindre le processus de paix en cours.

Le Gouvernement apprécie aussi la décision prise par la direction de PARECO de mettre fin aux hostilités et de rejoindre le processus de la paix.

Des exactions des rebelles ougandais de la LRA

Comme au Nord et au Sud Kivu, la province Orientale est aussi victime des exactions des rebelles ougandais de la LRA. En quelques jours, plus de 500 morts. De nombreux blessés. Plusieurs personnes enlevées. Le Gouvernement de la République veillera à ce que monsieur KONI et ses principaux lieutenants, rendent compte devant la Cour pénale internationale. Nous attendons de vous que vous puissiez convaincre vos Etats respectifs pour que cet objectif soit atteint. Parce que s'il ne l'est pas, d'autres KONI, au Congo, en Ouganda ou ailleurs, continueront à imposer des souffrances indescriptibles à des pauvres populations désarmées et impuissantes.

Des minorités ethniques

D'aucuns ont justifié les actions de déstabilisation de l'Est du Congo par le souci d'une minorité, se sentant menacée de prendre à l'avance les précautions nécessaires pour se protéger.

Par vice ou par naïveté, beaucoup ont cru en ce discours.

Aussi est il bon de rappeler qu'en République Démocratique du Congo, toutes les

tribus sont minoritaires. Certaines ne sont représentées nulle part dans les institutions de la République. Ni au Parlement. Ni au Gouvernement. Ni dans l'appareil Judiciaire. Ni dans l'Armée... et ce n'est pas pour cela qu'elles prennent des armes même si leur combativité est établie historiquement. Il est important que les chefs de missions diplomatiques informent correctement leurs autorités nationales pour leur éviter de tomber dans le piège de pseudo "minorité menacée et à défendre"

Il est incompréhensible qu'une minorité ultra représentée dans toutes les Institutions du pays, y compris dans l'Armée et la Police Nationale puissent recourir aux armes pour défendre un statut particulier.

De la nécessité de normaliser les relations avec les pays voisins.

La République Démocratique du Congo entend participer au concert des nations sur base des principes directeurs découlant de la Charte des Nations Unies et de l'Acte constitutif de l'Union Africaine.

Il s'agit notamment des principes suivants :

- Le bon voisinage ;
- La vocation africaine ;
- L'ouverture au monde sans exclusive ;
- La coopération internationale, sous-régionale ou régionale mutuellement avantageuse ;
- Le règlement pacifique des différends ;
- Le non-recours à la force ;
- Le respect de l'intégrité territoriale ;
- L'indépendance politique des Etats et la souveraineté nationale ;
- Le respect des frontières héritées de la colonisation ;
- La coexistence pacifique entre différentes nations, etc...

Ces principes n'ont pas toujours été respectés par les autres nations en ce qui nous concerne. Nous entendons, quant à nous, les appliquer sans faille, pour notamment garantir la paix dans la sous-région. Nous demandons que nos voisins fassent de même.

Il est faux de croire que nous resterons toujours le ventre mou de l'Afrique centrale. Nous nous organisons pour sortir de cet état, car si une telle situation devait se perpétuer, durant des décennies, c'est notre pays qui disparaîtrait de la carte de l'Afrique. Et cela aucun congolais n'est prêt à l'imaginer.

Pour revenir plus particulièrement aux pays voisins, nous vous signalons la ferme volonté de notre pays de normaliser ses relations diplomatiques et d'échanger des ambassadeurs avec l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi au cours du premier trimestre de cette année. Les demandes d'agrément de notre personnel diplomatique dans ces trois pays, seront officiellement envoyées au cours du mois

de février.

De la CEPGL

Le même souci de normaliser nos relations avec nos voisins, nous a poussé, en décembre dernier, à prendre part, à Bujumbura, à une réunion de ministres des Affaires étrangères, réunion dont l'objet était la relance de la CEPGL.

La République Démocratique du Congo, désignera, également au cours du premier trimestre de cette année les quatre haut-fonctionnaires congolais dont la présence à Gisenyi, au Rwanda, est indispensable pour que la CEPGL reprenne son envol. Le processus de désignation de ces hauts fonctionnaires est en cours et attend la sanction de la haute hiérarchie de notre pays.

S'agissant de nos rapports avec l'Afrique et le Monde

La République Démocratique du Congo tient à coopérer pleinement à la résolution des problèmes internationaux tels que la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale, la gestion des crises humanitaires, la promotion et la protection des droits de l'homme ainsi que la lutte contre le VIH/SIDA sans oublier la protection de l'environnement.

En ce qui concerne spécialement le terrorisme, il y a lieu de signaler qu'il existe en République Démocratique du Congo un Comité National lutte contre le terrorisme et que la République Démocratique du Congo échange des informations avec le Centre africain de documentation et de lutte contre le terrorisme basé à Alger.

Nul n'ignore que là où il y a la guerre, la région constitue un terrain propice au terrorisme. Non seulement cette situation nous conduit aux pires abus, mais aussi constitue une invitation pour les terroristes à trouver refuge dans le chaos.

La diplomatie congolaise a une vision fondée sur la défense des intérêts de notre peuple et la participation active de notre pays à l'émergence et à la construction d'un monde meilleur.

Aussi, elle s'emploie à faire de notre région un espace de paix, de sécurité et de développement où les peuples, de part et d'autre des frontières communes, s'engagent de manière solide et concertée à bâtir une Afrique prospère.

Excellences,

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs.

Au vu de ces principes qui soutendent la diplomatie congolaise, l'objectif ultime de notre politique extérieure est l'amélioration de l'image de marque de la République, pour lui permettre de reprendre sa place dans le concert des nations en assumant la défense de ses intérêts sécuritaires, politiques, économiques, culturels, commerciaux, socioculturels, industriels et technologiques.

Pour ce faire, les objectifs ci-après sont à privilégier :

- Restaurer et consolider la paix, la sécurité et l'Etat de droit à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales ;
- Redynamiser, revaloriser et crédibiliser la diplomatie congolaise par des actions concrètes ;
- Promouvoir et renforcer la coopération bilatérale, régionale et multilatérale ;
- Participer aux actions concertées dans le but de prévenir des conflits particulièrement dans la région des Grands Lacs ;
- Contribuer à s'impliquer dans la mise en place des stratégies et mécanismes de réduction de la dette et de lutte pour l'éradication de la pauvreté.

C'est à ce titre que le gouvernement congolais, en dépit des contraintes de toutes natures, se prononce résolument pour des regroupements régionaux et sous-régionaux d'intégration économique dans l'esprit de la Déclaration de Lagos. Mon pays ne ménage aucun effort ni aucun sacrifice pour le développement des Institutions sous-régionales et régionales auxquelles il participe, en l'occurrence : la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la SADC, la Commission du Golfe de Guinée, la CEPGL, le COMESA, le NEPAD...

C'est dans ce même ordre d'idées que nous sommes présents dans la Conférence Internationale de la Région des Grands lacs (CIRGL) qui est un espace de dialogue et de concertation pour le retour de la paix.

Excellences,

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs.

J'aborde maintenant la question relative à nos rapports avec les Institutions de Bretton Woods et les contrats chinois

Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur la volonté ou pas du Gouvernement de la République de poursuivre une coopération avec les Institutions de Bretton Woods.

Sans équivoque, la réponse est OUI. Oui pour continuer une coopération avec la Banque Mondiale. Oui pour poursuivre une coopération avec le FMI. Oui pour mettre en place tous les mécanismes de négociation pour qu'un nouveau programme économique lie notre pays aux Institutions de Bretton Woods.

Nous ne sommes plus en programme avec ces Institutions. L'intérêt de notre pays est de convenir, avec elles, d'un nouveau programme acceptable par tous, mais programme qui tienne compte des exigences de développement et de modernisation du pays, notamment par la nécessité de réhabiliter les infrastructures de base.

Le Ministre des Finances, interface institutionnel de nos partenaires de Bretton

Woods, s'emploie à les convaincre sur notre ferme volonté de poursuivre une coopération avec eux. Nous apporterons à notre collègue tout l'appui diplomatique nécessaire pour atteindre cet objectif.

C'est à travers cette indispensable coopération qu'il sera donné à notre pays d'atteindre le point d'achèvement du processus PPTF.

Cependant, quelles que soient l'importance d'un accord avec les Institutions de Bretton Woods et les retombées positives attendues, je reste convaincu que le gage de réussite demeure notre capacité de prendre en charge notre destin; l'aide extérieure, d'où qu'elle vienne, doit être un appoint, et non le principal pivot pour notre développement.

Les contrats chinois ont fait beaucoup jaser. Ils ont donné lieu à des crispations avec nos partenaires de Bretton Woods. Ils ont été considérés comme mystérieux par plusieurs détracteurs. Et pourtant, il n'existe aucun mystère derrière ces contrats. Nous aurions pu tout aussi bien les signer avec la Belgique ou le Canada. Nous aurions pu tout aussi bien les signer avec l'Afrique du Sud ou l'Australie.

C'est pourquoi, je tiens à rassurer tous nos bailleurs que toutes les équivoques éventuelles autour de ces contrats sont, d'ores et déjà examinées de part et d'autre.

En effet, après négociations, le Gouvernement s'est engagé à harmoniser ses vues avec les partenaires de Bretton Woods pour que les prochains programmes à conclure avec le FMI et la Banque Mondiale puissent être formalisés en tenant compte de nos projets sur la reconstruction nationale et en y intégrant les contrats chinois.

D'ici le mois de mars, nous allons présenter des études de faisabilité sollicitées par ces institutions pour une reprise sereine de programme.

Excellences,

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs.

C'est le moment propice pour moi de vous réitérer l'engagement du Gouvernement de la République Démocratique du Congo de consolider la coopération, sous toutes ses formes, avec nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, avec qui nous avons conclu des accords qui permettront à notre pays de se doter des infrastructures dont il a tant besoin.

Je voudrais aussi préciser ici que la République Démocratique du Congo est un vaste chantier qui exige beaucoup d'investissements.

Je fais donc appel à vous tous afin que ce message parvienne à vos Gouvernements respectifs.

A tous nos partenaires traditionnels, je voudrais les rassurer de notre volonté de poursuivre notre coopération avec tous, sans exclusive, et mon pays attend d'eux tout programme susceptible de contribuer à la construction de notre grand espace géographique.

Excellences,

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs.

J'aborde maintenant les règles relatives aux rapports entre les missions diplomatiques installées en République Démocratique du Congo et les Institutions de la République.

Il ne sied point de vous rappeler l'article 41, alinéa 2 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques. Vous connaissez parfaitement cette Convention. Je voudrais néanmoins vous rappeler, que partant de cette Convention, c'est le Ministère des Affaires Etrangères qui est la voie obligée pour coordonner les contacts diplomatiques entre les Ambassades accréditées en République Démocratique du Congo et toutes les autres Institutions publiques de la République.

Les différents services du Protocole d'Etat sont toujours à votre disposition pour vous faciliter tous les contacts officiels que vous voulez établir avec les plus hautes autorités de la République.

Je déplore le fait que, très souvent, passant outre le Ministère des Affaires Etrangères, voie obligée, vous ayez eu recours à des relations personnelles ou d'amitiés pour obtenir un rendez-vous, soit auprès du Président de la République, soit auprès du Premier ministre soit enfin auprès des Autorités d'autres Institutions de la République.

Il est arrivé malheureusement pour certains d'entre vous que, forts des promesses données par des personnes non habilitées, vous ayez fait venir à Kinshasa l'une ou l'autre autorité de votre pays, assuré qu'elle sera reçue par le Chef de l'Etat. Et très souvent, vous avez été mis dans l'impossibilité de faire arriver votre visiteur de marque auprès du Président et avez, en dernier recours, submergé le ministère d'appels téléphoniques et des messages intempestifs pour trouver la solution à votre problème.

Il est temps, Mesdames et Messieurs, de mettre fin à ces pratiques.

J'apprécie le fait que tous les visiteurs étrangers venant en République Démocratique du Congo, nourrissent le désir de rencontrer le Président de la République. C'est très flatteur pour notre pays. Mais ce n'est pas réaliste. Et ce n'est surtout pas réaliste quand on demande à rencontrer le Chef de l'Etat dans des délais brefs, comme il en a été souvent le cas.

Les règles, pour être reçu par le Chef de l'Etat, sont les mêmes que dans vos pays respectifs. Il faut donc désormais en tenir compte.

J'aborde, pour finir, le thème relatif aux congolais vivant à l'étranger, aux passeports et aux demandes de visa.

Les étrangers vivant sur notre territoire de manière régulière sont assurés qu'ils peuvent toujours compter sur la protection de l'Etat et des lois congolaises.

Nous attendons que le même traitement soit accordé à nos compatriotes congolais vivant dans vos pays respectifs.

Concernant les passeports, nous allons délivrer à partir du premier avril, dans les conditions de sécurité maximale, le nouveau passeport biométrique congolais, conforme aux normes actuelles de l'OACI. Vous recevrez les échantillons de ces passeports dans la dernière décade de mars 2009.

Un projet de décret sera examiné dans les prochains jours en Conseil des ministres. Il précisera, de manière restrictive, la qualité de personnalités pouvant disposer soit du passeport diplomatique, soit du passeport de service.

Nous attendons de vous, s'agissant des passeports diplomatiques et de service, que vous puissiez examiner, avec la considération nécessaire, les demandes de visa, qui seront toutes appuyées par une note verbale émise par le Ministère des Affaires Etrangères.

Nous tenons à vous rassurer que s'il devait advenir, qu'une personne portant un passeport diplomatique ou de service commette quelques méfaits dans vos pays, nous ordonnerons immédiatement, sur simple demande de votre part, le retrait de ce passeport diplomatique par nos ambassades et le remplacement par un passeport ordinaire pour vous permettre d'exercer éventuellement les poursuites par la Justice de vos pays. Nous l'avons fait, au cours du mois de décembre dernier... Il y va de la dignité de notre pays que tous ceux qui ont le bénéfice de disposer d'un passeport diplomatique ou de service, se comportent de manière irréprochable dans les pays où ils se rendent.

Cela étant, nous appliquerons systématiquement la réciprocité, chaque fois qu'un visa sera refusé à un porteur de passeports diplomatique ou de service.

Nos Ambassades seront instruites, chaque fois que nous enregistrerons un refus de visa sur lesdits passeports et agiront de même quelle que soit la qualité du demandeur.

Excellences,

Distingués invités

Mesdames et Messieurs

Je ne peux terminer mon propos sans porter à votre connaissance que la République Démocratique du Congo est candidate comme Membre non permanent au Conseil de Sécurité pour la période de 2010 à 2011 dont les élections auront lieu à la 64^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies

à New York.

Sans nul doute, la République Démocratique du Congo compte sur l'amabilité et l'amitié qui caractérisent vos différents pays pour soutenir sa candidature.

Comme vous le savez, deux points cardinaux caractérisent la politique extérieure de la République Démocratique du Congo, à savoir la vocation africaine et l'ouverture au monde sans exclusive.

Une fois de plus, je profite de cette occasion pour rendre hommage aux pays amis qui n'ont ménagé aucun effort pour nous accompagner dans la recherche des solutions susceptibles de mettre fin à la situation qui prévaut à l'Est de notre pays et nous permettre ainsi de nous consacrer au programme du développement économique et social du pays.

Aussi, je demeure persuadé que cet effort se poursuivra et s'intensifiera et je vous demande, en tant que témoins privilégiés et observateurs attentifs de notre politique, de transmettre de la part du Président de la République Démocratique du Congo, Son Excellence Monsieur **Joseph KABILA KABANGE**, un message de paix, d'amitié et de coopération aux Chefs d'Etat que vous avez l'honneur et l'avantage de représenter en cette terre hospitalière de la République Démocratique du Congo.

Que vive la République Démocratique du Congo.

Que vivent l'amitié et la coopération régionale et internationale.

Je vous remercie.